

<b>Zeitschrift:</b>	Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
<b>Band:</b>	1 (1978)
<b>Heft:</b>	2: Le Pays de Vaud
<b>Artikel:</b>	Nouvelles recherches à Aventicum
<b>Autor:</b>	Bögli, Hans / Weidmann, Denis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-30">https://doi.org/10.5169/seals-30</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles recherches à Aventicum

Hans Bögli et Denis Weidmann

Au courant des dernières années, de graves menaces planaient sur le site d'Aventicum (fig. 1); malgré le plan d'extension cantonal protégeant une grande partie de l'ancienne capitale des Helvètes, les fouilles d'urgence étaient nombreuses et tenaient en haleine une importante équipe de fouilleurs, de techniciens et de restaurateurs. La présente accalmie économique et le ralentissement des constructions qui en découle permet finalement de faire le point de la situation et d'essayer de dégager les résultats majeurs des investigations récentes. De la masse des documents de tout genre peuvent se tirer les renseignements suivants qui restent évidemment sujets à caution tant que le

matériel n'aura pas été étudié dans sa totalité.

## Questions d'urbanisme

La structure de la ville d'Aventicum est connue depuis la publication du premier plan archéologique établi en 1960 par G. Th. Schwarz. A part quelques détails, ce plan se révèle être juste. On peut néanmoins y apporter quelques précisions.

Les sondages effectués le long du côté nord-ouest du *forum* (insula 22) ont fait découvrir les restes de deux statues flanquant l'entrée de cette place publique, ainsi qu'un seuil qui interdisait aux chars d'accéder au *forum*. La datation de ces statues à

l'époque julio-claudeen est d'une importance capitale. Alors que l'on avait constaté dans toutes les fouilles intra muros que la transformation des maisons en bois en constructions en pierre intervenait à l'époque de Claude, la découverte de ces statues du *forum* semble indiquer que le centre commercial de la ville a connu, lui aussi, des aménagements notables à la même période. Cela confirmerait une fois de plus l'importance des interventions tant administratives que sur le plan de la romanisation prenant place au milieu du premier siècle. Mais des transformations plus considérables encore commencent à être tangibles à partir de la fondation de la colonie sous Vespasien. Peter Frei<sup>2</sup> a placé cet événement à la veille de la campagne militaire de Cn. Pinarius Cornelius Clemens, soit en 71 ou 72. La noblesse indigène aurait ainsi été récompensée pour son attitude en 69. Les observations faites sur le terrain semblent confirmer cette dernière idée. En effet, les fouilles des années passées ont permis de dater au dernier quart du premier siècle la construction du mur d'enceinte, celle du Temple du Cigognier (et, par voie de conséquence, probablement aussi du théâtre romain), l'extension de la ville le long des artères principales en dehors du tissus urbain ainsi que la transformation de l'insula 16 située à côté du *forum* en une grande demeure seigneuriale. On peut donc parler d'une véritable éclosion de la ville. Inutile de dire que ce vaste programme édilitaire ne saurait avoir été conçu (et encore moins financé) par la seule population d'Aventicum. Il y a de fortes chances pour que l'empereur Vespasien et/ou Titus ait fait don au moins de la muraille. C'est peut-être pour cette raison que le temple dit »de la Grange-des-Dîmes« identifié par Monika Verzàr<sup>3</sup> comme temple du culte impérial ait été construit à la même période.

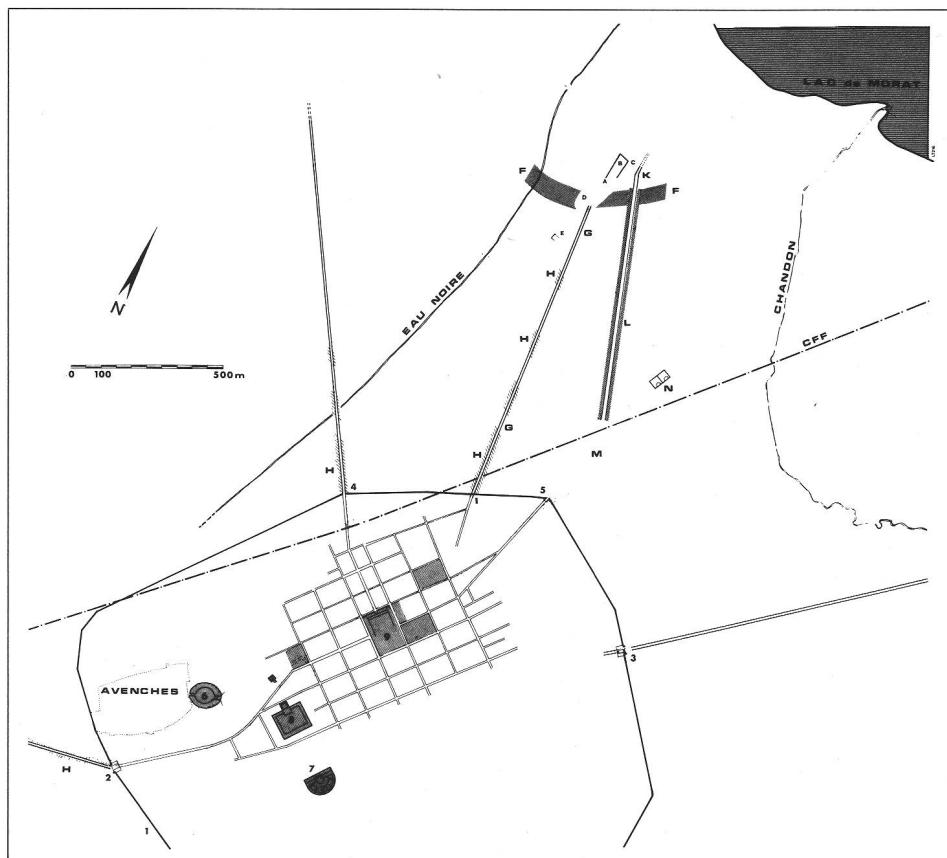


fig. 1

Plan schématique d'Aventicum, et des communications. Dessin M. Klausener/D. Weidmann.  
1 enceinte; 2 porte de l'Est; 3 porte de l'Ouest; 4 porte du Nord; 5 porte du Nord-Est, desservant le port-canal; 6 amphithéâtre; 7 théâtre; 8 temple du Cigognier; 9 forum.  
A quai en pilotis de chêne; B remblai interne; C remblai externe, perré de halage; D remblais;  
E bâtiments; F ligne de rivage, Ier siècle après J.-C.; G route; H nécropoles; K embouchure du  
canal, boisée; L canal avec levées latérales; M port-canal(?); N entrepôts, ou fabriques.  
Schematischer Plan von Aventicum.

Pianta di Aventicum.

## Evolution de la domus

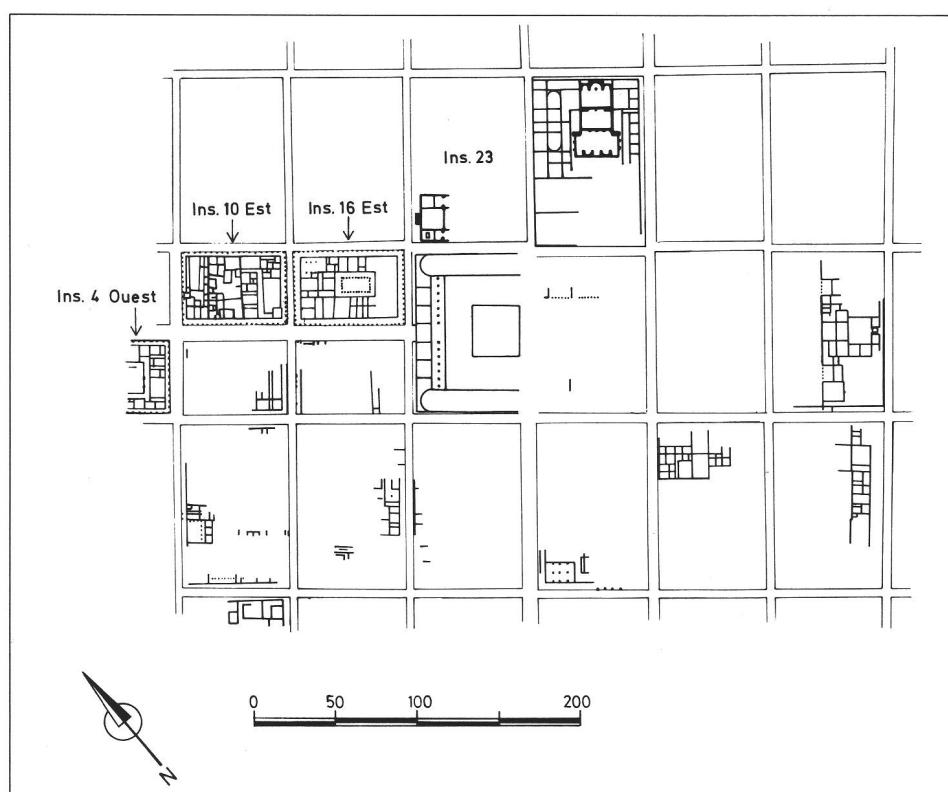
Un heureux hasard a voulu qu'une succession de fouilles d'urgence nous

fig. 2

Plan du centre d'Aventicum avec indication des insulae mentionnées dans le texte. Les bâtiments publics d'Aventicum sont figurés en pointillé sur la fig. 1.

Plan des römischen Zentrums von Aventicum.

Pianta del centro romano di Aventicum.



ait permis d'étudier une série contiguë de trois insulae (portant les numéros 16 Est, 10 Est et 4 Ouest, voir fig. 2) situées le long du cardo maximus. On a ainsi obtenu une coupe à travers la moitié de la ville, depuis le forum jusqu'aux faubourgs. Ces fouilles amènent aux constatations suivantes.

Dans l'*insula 16 Est*, quatre maisons se succèdent dans le temps. La première, une construction en bois, date de l'époque de Tibère. L'*insula* était sans doute subdivisée en trois propriétés dont l'une habitée par un boucher. La première construction en pierre est datable de l'époque de Claude et maintient la même subdivision de propriété. On y trouve trace d'un forgeron. Un changement radical intervient sous Vespasien: l'*insula* se transforme en une seule propriété présentant les caractéristiques d'une domus romaine. Est-ce là l'influence de la fondation de la colonie? Au début du deuxième siècle enfin, la presque totalité de la domus sera transformée une dernière fois tout en gardant son aspect de grande villa.

L'*insula 10 Est*, elle, offre une particularité intéressante. Subdivisée en trois propriétés, la parcelle la plus

proche du forum semble avoir été construite la première. Un pourcentage élevé de terre sigillée (51%, dont 12,9% de sigillée arétine) la distingue nettement des deux autres maisons où la sigillée précoce est absente. Faut-il en déduire que l'attribution des parcelles, lors de la fondation de la ville, commençait au centre et remplissait petit à petit le tissus urbain, telle une tache d'huile? La différence dans la qualité architecturale est sensible entre les insulae 16 Est et 10 Est; elle l'est encore davantage entre les insulae 10 Est et 4 Ouest: dans cette dernière, une multitude de propriétaires se partagent la surface constructible créant ainsi des habitats de deux à trois pièces. Le matériel archéologique est de plus en plus pauvre et confirme l'impression générale d'un quartier habité par une classe sociale moyenne.

Sur une distance d'à peine deux cent mètres, l'on constate donc des différences architecturales et sociales bien prononcées.

#### *Un cas spécial, l'*insula* 23*

Une seule fouille systématique a pu être entreprise au cours des quinze

fig. 3

Tête de la statue de culte de Minerve.

Kopf einer Kultstatue der Minerva.

Testa di una statua di culto di Minerva.



dernières années à Avenches. Elle visait à faire connaître la structure du quartier 23 situé en bordure du forum. Les résultats étaient pour les moins inespérés.

Première remarque: le quartier est divisé par une route en deux parties de grandeur inégale. La petite moitié se situe du côté du forum. Une première construction en bois est encore trop mal connue pour que l'on puisse en parler. Par contre, à l'époque de Claude, la parcelle fut occupée par des thermes dont on connaît actuellement la piscine du frigidarium et le tepidarium. Il n'est pas illicite de penser que nous sommes en présence des premiers thermes du forum - ceci d'autant moins que les thermes de l'*insula* 29 adjacente (appelés aussi les thermes En Perruet) datent seulement de l'époque flavienne. Or, c'est précisément à la fin du premier siècle que les thermes de l'*insula* 23 ont été détruits. Etant devenus trop petits, les auraient-on remplacés par une installation beaucoup plus spacieuse à l'*insula* 29?

Quoi qu'il en soit, la démolition des thermes du quartier 23 créa la place pour une toute autre construction. Celle-ci est caractérisée par une grande salle et deux annexes sensiblement plus petites, le tout surélevé sur un podium et accessible par

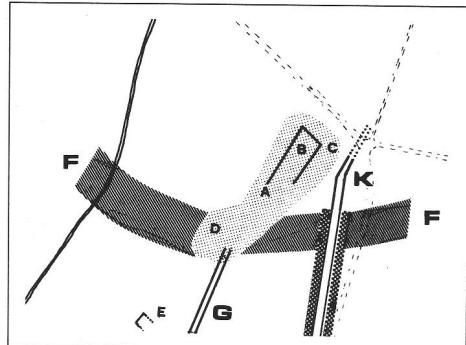
fig. 4

Détail du quai du Ier siècle, et de l'embouchure du canal. Voir légende fig. 1. Ech. 1:10000.

Dessin M. Klausener/D. Weidmann.

Detail des römischen Hafens von Aventicum.

Dettaglio del porto romano di Aventicum.



un grand escalier. Il s'agit donc probablement d'un *temple*. La question est de savoir si nous sommes en présence d'un temple à trois cellae ou alors d'une seule cella avec deux locaux annexes. Dans un des petits locaux fut trouvé, en 1972, une tombe soigneusement murée et couverte par le dernier sol en mortier. Cette tombe contenait une statue de culte de Minerve, en l'occurrence un acrolithe avec un corps en bois. La magnifique tête (fig. 3) est accompagnée d'un Gorgoneion, des avant-bras et des pieds. Si l'on admet la présence d'un temple à trois cellae, la statue de Minerve parlerait sans doute en faveur d'un *Capitolium*. L'étude détaillée en cours permettra peut-être de trancher.

H. B.

## Les ports d'Aventicum

Le développement touristique du secteur de la plage d'Avenches, entre les ruisseaux de l'Eau-Noire et du Chandon, a été l'occasion dès 1973 de préciser la structure de ces importantes annexes de la Cité romaine<sup>4</sup> dont l'emplacement »Aux Joncs« est connu depuis fort longtemps. Cette région de la plaine de la Broye a été progressivement comblée par les apports alluviaux des deux ruisseaux; elle a subi également les effets des variations du niveau des trois lacs subjurassiens, d'où sa morphologie complexe.

La synthèse des études géophysiques, sondages archéologiques, prospection de surface et examen stéréoscopique des photographies aériennes, a été illustrée de façon spectaculaire par la

fig. 5

La zone des Joncs, vue du Nord.

Venant de droite, en haut, la route menant au quai. Les levées du canal, bandes claires parallèles, sont visibles dans un champ à gauche du bosquet d'arbres carré. Un ancien cours du Chandon emprunte le canal, plus au Nord. En haut, à gauche: trace de deux bâtiments industriels. Photo D. Weidmann.

Luftaufnahme des Hafenviertels.

Veduta aerea del quartiere del porto.



vision aérienne des effets de la sécheresse de l'été 1976 (fig. 5.6). Présentons chronologiquement le schéma des éléments découverts (fig. 1.4).

### Quai, route et nécropole

En l'an 8 avant notre ère (datation dendrochronologique de J. Lambert et C. Orcel, Laboratoire du Musée de Neuchâtel), un quai trapézoïdal, large de 32 à 36 m et long d'une centaine de mètres, est construit dans les eaux peu profondes du lac de Morat. L'entourage est formé d'une palissade continue de pieux en chêne (A), enfonce dans les sables et tourbes sous-jacents. L'intérieur est rempli, sur une épaisseur constatée de 1 à 2 m, de déchets de taille de calcaire et de matériaux graveleux (B). Un réseau horizontal de poutres en chêne, croisées en plusieurs lits superposés dans la masse du remblai, assujettit l'ensemble à la manière d'un »murus gallicus« (fig. 7). La cote supérieure du remblai observé culmine à l'altitude de 432,50 m environ.

A l'extrémité Nord du quai, côté lac, le terrain a été dragué, ou érodé par un mouvement des eaux au pied de la digue, jusqu'à la cote 430,50 - 431,00 environ. Il s'ensuivit un léger déversement du pilotage de chêne vers

l'extérieur, sous l'effet de la pression des matériaux du remblai. En corollaire, une masse considérable de pierrière, identique à celle qui remplit l'intérieur du quai, est mise en place autour de la digue, d'abord à son pied, puis étalée toujours plus avant dans les eaux. Le plan du quai est ainsi agrandi autour du noyau primitif, entouré de plans inclinés (perrés, C) sur lesquels les barques à fond plat venaient s'échouer. Cette disposition est attestée à Vidy - Lausanne, où le perré était même maçonner.

Cette gigantesque installation se prolonge sur terre ferme par une plate-forme de remblai (D), où l'on discerne l'emplacement de divers bâtiments (E), dont le plan doit être encore établi. Nous situons là une ligne de rivage du premier siècle après J.-C., où l'on devrait trouver les dépôts, chantiers navals, etc. (F).

Une chaussée en gravier (G), longue d'un kilomètre exactement, relie le port à la ville. Large de 7 m environ, flanquée de deux fossés latéraux et, par endroit, consolidée latéralement par des rangées de pieux, elle est bordée sur tout son tracé de tombes à inhumation et incinération (H). L'absence de poterne ou de porte renforcée de tours à son point de pénétration dans la muraille d'enceinte

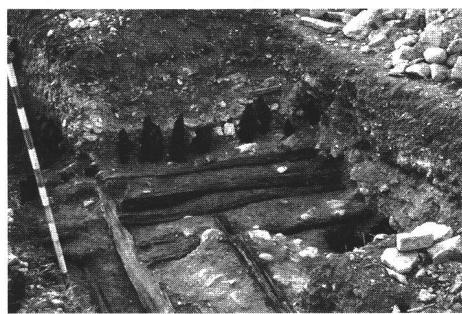
fig. 6

*La zone du port-canal, près du passage à niveau de la route Avenches-Salavaux. Longueur du double bâtiment carré: 60 m environ. Photo D. Weidmann.*  
*Luftaufnahme des Kanals mit Ländestellen.*  
*Veduta aerea del canale con sbarcatoio.*



fig. 7

*Sondages en 1973: alignements de pieux en chêne du quai, et radier de poutres horizontales, dégagés de la pierrière du remblai constituant l'intérieur du quai. Photo Pro Aventico.*  
*Ufserverbauung aus Eichenholzpfählen.*  
*Fortificazione della riva di pali di quercia.*



d'Aventicum (I), pourrait indiquer que cette voie était abandonnée, ou peu usitée, quand l'enceinte a été construite, soit, traditionnellement, sous Vespasien.

La circulation des marchandises aménées par le lac de Morat a été, dès lors, assurée par un autre système, dont nous avons retrouvé les traces, permettant de débarquer les matériaux lourds à proximité immédiate de la ville. Vu la dimension de cet ouvrage de génie civil et son insertion chronologique, nous n'hésitons pas à rattacher sa construction à celle de l'enceinte.

#### *Le port-canal*

A une quarantaine de mètres à l'Est du quai, un *canal navigable*, large de 6 à 7 m, débouche dans les eaux de l'ancien lac. Il est dragué en eau peu profonde, dans des sédiments tourbeux, du type roselière; ses deux bords sont consolidés sur une longueur de 30 à 35 m environ (K), par un boisage continu, composé de planches horizontales posées de champ l'une sur l'autre, sur une hauteur d'un mètre environ, bloquées contre le terrain par des pieux verticaux. L'embouchure forme un léger coude au voisinage de l'ancien quai. Le canal s'élargit à 10 m, plus en avant dans les terres; ses rives sont alors de simples talus. La cote du fond est aux alentours de 430,70 m.

Nous suivons sa trace sur plus de 800 m en direction de la ville, s'enfonçant profondément dans les terrasses d'alluvions du Chandon. Les levées latérales (L), formées par les déblais sont encore visibles, malgré le comblement et l'aplanissement du relief par les labours.

Les traces se perdent à 300 m de la

porte Nord-Est, vers le passage à niveau de la voie CFF par la route Avenches-Salavaux.

Nous devrions y trouver le *port-canal* (M) proprement dit, et les nouveaux docks. Donc, cette situation explique la fonction de la porte Nord-Est, qui desservait le port par une voie dont le tracé pénètre au cœur du réseau urbain d'Avenches. La proximité d'installations commerciales et d'entrepôts est confirmée par la présence de vastes *constructions quadrangulaires* (N), s'étendant sur plus de 60 m, constatées par photos aériennes à l'Est du canal.

La suite des travaux d'aménagement et de la route nationale N°1 ne manqueront pas de préciser et d'enrichir ce premier aperçu.

<sup>1</sup> M. Bossert et D. Kaspars, Bull. Pro Aventico 22, 1974, 17 ss.

<sup>2</sup> P. Frei, Bull. Pro Aventico 20, 1969, 5 ss.

<sup>3</sup> M. Verzàr, BHV, CAR 12 (Lausanne 1977).

<sup>4</sup> Helvetia arch. 5, 1974, N°19/20, 92 s.

#### Bibliographie

- H. Bögli, Problemi urbanistici di Aventicum, in: Atti V del Centro di studi e documentazione sull'Italia romana, 1973/74, 271 ss.
- H. Bögli, Vestiges d'une embarcation romaine à Avenches. Helvetia arch. 5, 1974, N°19/20, 92 ss.
- D. Chapellier, Géophysique et archéologie. CAR 3 (Lausanne 1975).
- A. Leibundgut, Die römischen Bronzen der Schweiz II, Avenches (Mainz 1976).
- G.-T. Schwarz, Archäologie und Luftaufnahmen. Revue de l'Office national suisse du tourisme, mars 1974 (3) 8 s.
- E. Secretan, Bull. Pro Aventico 8, 1903, 17 ss.; 9, 1907, 35 s.
- Bull. Pro Aventico 1, 1887 ss.

#### Neue Forschungen in Avenches

Die Grabungen im Stadtgebiet von Avenches erbrachten in den letzten Jah-

ren neue Kenntnisse zur Geschichte der helvetischen Hauptstadt.

Die zentralen, nahe beim Forum gelegenen Insulen 16 und 10 Ost (vgl. Abb. 1) waren prächtiger ausgebaut als die anschliessenden Quartiere. Außerdem liess sich feststellen, dass die Stadt sternförmig vom Zentrum aus wuchs.

Die Grabungen in Insula 23 zeigten, dass über ersten Holzbauten offenbar zum Forum gehörige Bäder gebaut wurden, die schliesslich durch eine grössere Anlage in Insula 29 abgelöst wurden. Anstelle jener ersten Thermen wurde ein Tempel gebaut, dessen architektonischer Aufbau auf ein Kapitolium hinweist. Dafür könnte auch die im Tempel gefundene Kultstatue der Minerva sprechen.

Nach den dendrochronologischen Untersuchungen wurde der römische Hafen von Avenches bereits nach 8 v. Chr. gebaut und schon im späteren 1. Jahrhundert n. Chr. wieder aufgegeben. Er besass einen breiten Quai. Eine 1 km lange, beiderseits von Gräbern gesäumte Strasse führte aus der Stadt dorthin.

Vermutlich während der Erbauung der Stadtmauer wurde im späteren 1. Jahrhundert ein 800 m langer, schiffbarer Kanal vom alten Hafen bis zur Stadtmauer ausgehoben. Der zugehörige Hafen muss vor dem Nordosttor der Stadt gelegen haben.

#### Nuove ricerche a Avenches

I scavi sull'area della città d'Avenches hanno rivelato nuovi fatti sulla storia della capitale elvetica.

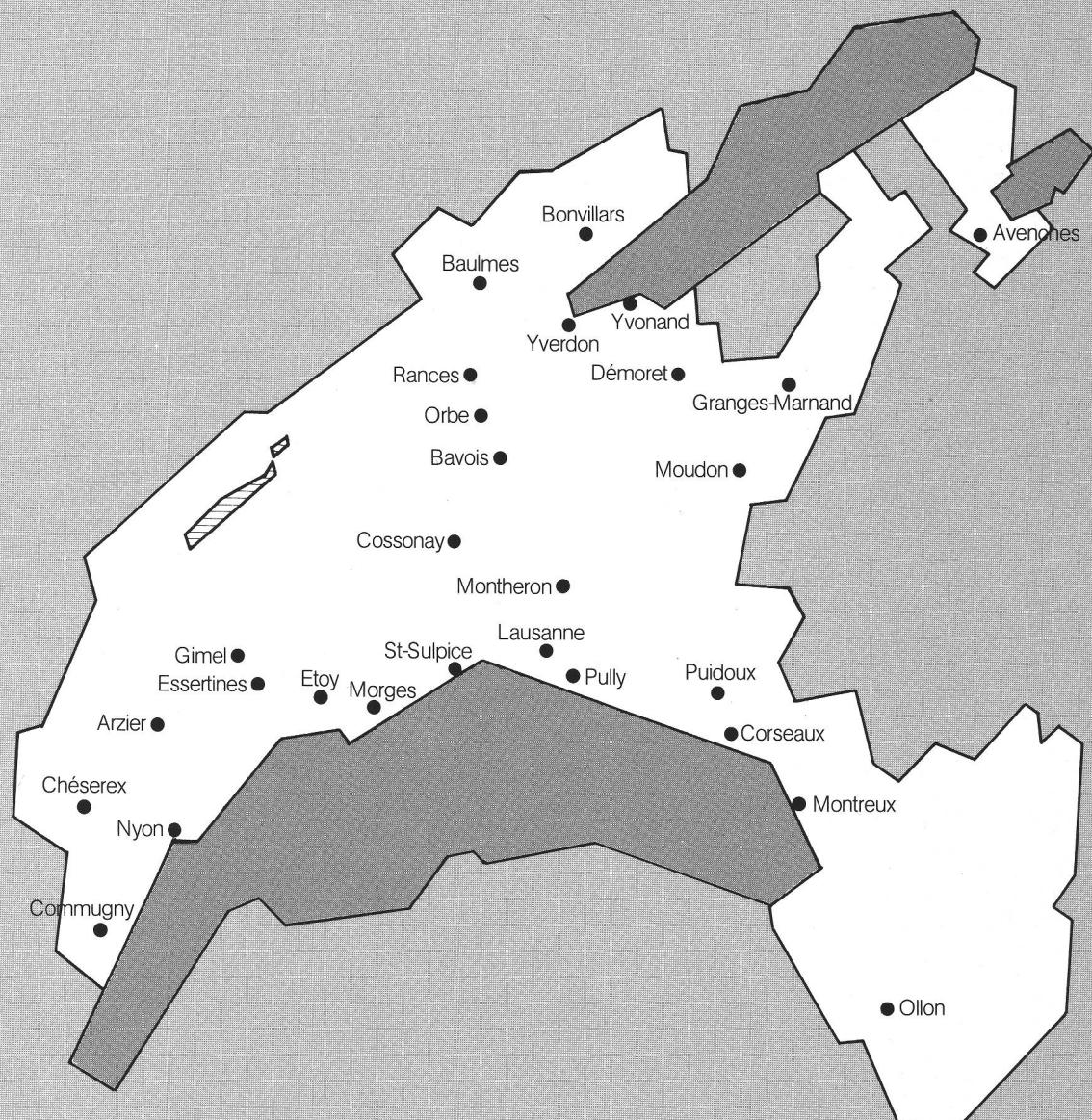
Le insule 16 e 10 est e 4 ovest danno un'immagine delle varietà in una città dal punto di vista sociale ed architettonico.

E stato scoperto durante i scavi nell'isola 23 che al di sopra delle prime costruzioni in legno erano stati costruiti i bagni del forum che furono poi sostituiti da costruzioni più ampie nell'isola 29. Al posto di queste prime terme fu costruito un tempio che architettonicamente potrebbe esser stato un Capitolium. La statua di Minerva trovatavi, servirebbe di prova.

Secondo le analisi dendrocronologiche il porto romano di Avenches fu costruito già dopo l'anno 8 a.C. e abbandonato nel 1<sup>o</sup> secolo d.C. Aveva una lunga banchina e una strada di 1 km fiancheggiata di tombe lo rilegava alla città. Probabilmente durante la costruzione delle mura della città nel tardo 1<sup>o</sup> secolo fu scavato un canale navigabile di 800 m che conduceva dal vecchio porto alle mura della città. Il nuovo porto dovrebbe esser stato situato davanti alla porta nord-est della città.

S. S.

# Le Pays de Vaud vous présente ses dernières découvertes archéologiques



Avec l'appui de l'Etat de Vaud et de la Commune de Lausanne